



Ville de  
**MONTGERON**

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
REF: SC/PA/LVB/DB  
CODE POSTAL 91230

# ARRÊTÉ DU MAIRE

**ARRÊTÉ TEMPORAIRE-PORTANT-DÉLÉGATION  
EXCEPTIONNELLE DANS LES FONCTIONS  
D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL A MADAME ISABELLE  
CARLOS-CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

23 / 1328

Le Maire de la commune de Montgeron  
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2122-18 et L. 2122-20 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de Madame Sandrine PASSOS & Monsieur Alexandre MARQUES.

Considérant l'empêchement ce jour et à cette heure, des Adjoints et Conseillers Municipaux plus haut placés dans l'ordre du tableau et notre empêchement,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>:** Délégation est donnée à Madame Isabelle CARLOS, Conseillère Municipale, pour exercer les fonctions d'Officier d'État Civil le samedi 15 juillet 2023 à 15 heures .

**Article 2:** Ampliation du présent arrêté est transmise à Monsieur le préfet de l'Essonne.

**Article 3:** Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Fait à Montgeron, le 05 JUILLET 2023

  
**Sylvie CARILLON**  
Maire de Montgeron  
Conseillère régionale d'Ile-de-France

